



La revitalisation du cœur de ville, une co-construction active avec les commerçants

Jeudi 5 octobre, **les commerçants de Château-Thierry ont répondu nombreux à l'appel de la municipalité pour débattre des diverses actions de dynamisation du centre-ville.**

Préoccupation majeure des riverains et usagers du centre-ville, **le stationnement était le principal sujet abordé.** Un sujet d'autant plus d'actualité qu'au 1er janvier 2018 entrera en vigueur la réforme nationale sur la dépenalisation du stationnement payant sur voirie :

- Aujourd'hui, le stationnement est lié à l'exercice d'un pouvoir de police. Le non-paiement spontané est donc considéré comme une infraction,
- Demain, le stationnement deviendra une modalité d'occupation du domaine public. Le non-paiement spontané induira un paiement ultérieur, via un forfait de « post-stationnement ».

Dans ce cadre, la municipalité de Château-Thierry a soumis au vote des commerçants trois systèmes de stationnement possible :

- Un stationnement payant dont la gestion serait déléguée à une entreprise privée,
- Un stationnement payant géré par la municipalité,
- **L'instauration de zones bleues sur l'ensemble du stationnement aujourd'hui payant, avec une durée de stationnement autorisé différenciée selon les lieux.**

C'est cette dernière alternative qui a été choisie à l'unanimité par les commerçants de Château-Thierry. Ainsi, l'instauration de zones bleues permettra d'améliorer la compatibilité des usages, entre ceux de la clientèle et ceux des usagers quotidiens, riverains et professionnels.

Bientôt, vous verrez donc le stationnement payant laisser place aux zones bleues, plus adaptées aux différents besoins. Par ailleurs, **la municipalité a fait le choix de laisser les zones de stationnement aujourd'hui gratuites telles quelles.**

Cette concertation active a aussi permis de faire le point sur certains **aménagement prévus dans le cadre du projet de renouvellement du cœur de ville** :

- La mise en place d'une aire piétonne autour de la fontaine place de l'Hôtel de Ville,
- La modification du carrefour des 4 vents avec ajout de places de stationnement, permettant d'inclure cette zone dans le périmètre attractif du centre-ville,
- Le début des travaux rue du Château au 1er trimestre 2018, des travaux qui s'avèrent très complexes compte tenu de la nature des sols.

Enfin, **d'autres actions en faveur de la sécurité et de l'animation du cœur de ville ont été annoncées par la Ville :**

- Le lancement du marché public de vidéo-protection, augurant l'arrivée prochaine de nouvelles caméras de protection dans toute la ville,
- Le programme des animations de fin d'année, avec l'installation de la patinoire place des Etats-Unis dès le 24 novembre et l'organisation du Weekend Enchanté et de deux marchés de Noël.

Si patience et longueur de temps sont de mises, cette co-construction active entre la Ville et les commerçants permet d'avancer à grand pas sur la revitalisation du cœur de ville. **Autant échanges très constructifs qui signent une dynamique positive pour l'activité commerciale du centre de Château-Thierry.**

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/revitalisation-du-coeur-de-ville>